

d'indiquer qu'une des raisons de bien accueillir la mesure dont nous sommes saisis tient à ce qu'elle est le résultat naturel des effets réciproques des forces financières et matérielles à l'avantage d'une région du Canada qui a droit à tous les égards à son titre d'une des provinces qui, au début, est entrée dans la confédération avec l'espoir que son progrès serait une préoccupation primordiale du gouvernement du Canada.

Je parlais de certaines remarques faites hier par un Canadien distingué, sous forme d'une déclaration fougueuse portant que quelqu'un, probablement de nationalité américaine, lui aurait dit que si leur argent ne nous intéressait pas nous pouvons le leur retourner. J'ai peine à croire qu'un seul des députés ici présents croie à la véracité d'une telle déclaration. Ce n'était qu'un exemple utilisé par le Canadien distingué en question avec cette nuance d'audace qui lui est coutumière. Quoi qu'il en soit, cette déclaration n'a aucun rapport avec le problème...

**L'hon. M. Lesage:** ... du Nouveau-Brunswick.

**L'hon. M. Drew:** Cette déclaration n'a aucun rapport avec la nécessité de la mise en valeur de nos ressources naturelles. Je fais simplement remarquer que cela laisse entrevoir le contexte émotif de certaines déclarations, et qui sait même, l'origine émotive de certaines interruptions que fait en ce moment le ministre du Nord Canadien et des ressources nationales.

**L'hon. M. Lesage:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement, et croyez bien que l'émotion n'y est pour rien. Je crois que les dernières remarques du chef de l'opposition prouvent abondamment le bien-fondé de mon intervention.

**L'hon. M. Drew:** Je serai très heureux si le ministre trouve réconfort dans cette satisfaction subjective, mais je suis bien sûr qu'il est tout aussi loin d'un rappel au Règlement qu'il l'était au début.

Ce qui s'est produit ici devrait encourager ceux des autres régions du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve à chercher un appui financier pour la mise en valeur de leurs ressources de tous genres, ce qui donnera des résultats pratiques semblables à ceux que prévoit la motion à l'étude. Il n'est pas hors de propos de signaler que les provinces atlantiques sont très bien servies actuellement par un organisme assez récent, le conseil économique des provinces atlantiques. Si je comprends bien, on aurait choisi ce nom pour établir une distinction: les provinces atlantiques comprennent à la fois les

trois provinces atlantiques connues sous le nom historique de provinces Maritimes et puis Terre-Neuve, qui s'est jointe au Canada ces dernières années.

Le Conseil a énoncé ses trois principaux objectifs: premièrement, entreprendre une étude des éléments qui intéressent le développement économique de la région, deuxièmement, favoriser l'unité d'action dans les questions d'intérêt commun et troisièmement, coordonner les efforts de tous ceux qui s'intéressent au bien-être économique et social des provinces atlantiques. Ce sont là des objectifs auxquels tous les membres de la Chambre, je crois, veulent souscrire, et c'est pour cela que je les signale.

Lorsque les plus anciennes provinces Maritimes se sont jointes au Canada, elles savaient qu'elles auraient à subir certains inconvénients d'une telle association.

**M. Murphy (Westmorland):** Je pensais que c'était le Canada qui s'était joint à elles.

**L'hon. M. Drew:** Dirons-nous qu'elles aussi ont convenu de faire du Canada une nation unie.

**M. Murphy (Westmorland):** Parfaitement.

**L'hon. M. Drew:** Elles l'ont fait avec l'assurance que, du point de vue du transport et de l'expansion économique, la nation qui résulterait de cette association des provinces assurerait une parfaite continuité. Je puis assurer à l'honorable député, qui parle de l'union du Canada aux provinces Maritimes, qu'il n'y a pas à chicaner sur le point de savoir lequel des deux éléments s'est joint à l'autre. Toutes les provinces ont fait leur part pour assurer ce résultat. En disant qu'elles se sont jointes au Canada je rappelle le fait historique du délai que les provinces Maritimes ont mis à se joindre aux autres à cause de l'insistance qu'elles mettaient à vouloir que l'expansion des provinces fût soutenue, ce qui était l'objet primordial de cette association historique.

Si je mentionne la chose c'est simplement pour souligner le fait que ceux d'entre nous qui représentons d'autres parties du Canada et, essentiellement, ceux qui représentent le gouvernement du Canada, organe administratif lié au Parlement et à son activité, devons nous montrer particulièrement soucieux des besoins et des aspirations des provinces Maritimes et de Terre-Neuve en ce qui concerne la mise au point de leurs économies. Ces observations valent pour Terre-Neuve aussi bien que pour les trois premières provinces Maritimes, vu les assurances larges et étendues qu'on lui a données au moment de son adhésion à notre association. Si j'ai donné lecture des trois fonctions premières du Conseil économique des provinces atlantiques,